

L'épiscopat ontarien, à cause de sa mentalité anglaise, ne manifeste guère de sympathie aux catholiques de langue française, obligés de lutter vigoureusement pour défendre leur langue et leurs droits. Des événements, qu'il serait oiseux de rappeler, ont prouvé surabondamment que l'épiscopat d'Ontario, s'il ne favorisait pas la guerre au français, la laissait se poursuivre d'un oeil paternel. Une intervention de sa part mettrait fin au conflit. Et l'on ne verrait pas ce spectacle peu édifiant de catholiques irlandais combattant côte-à-côte avec les orangistes, contre les catholiques de langue française.

Quand finira le malaise actuel? Chaque jour, l'abîme se creuse davantage, par la haine de race et l'ambition démesurée, entre catholiques de langue anglaise et catholiques de langue française. Ceux-ci ne demandent rien autre chose à ceux-là que de les laisser vivre en paix. Mais, anglophiles outranciers, les Irlandais ne veulent pas se laisser devancer, dans leur zèle anglicisateur, par les orangistes.

Quelle que soit la tournure que prennent les choses, il ne faut pas oublier que les Canadiens-français augmentent beaucoup plus vite que toute autre nationalité dans l'Ontario, qu'ils constituent, par le nombre, la force maîtresse du catholicisme de la province, et qu'ils entendent rester fidèles à leur langue, à leurs traditions, à leur passé, à leur religion. La gloire d'avoir continué l'œuvre d'évangélisation des premiers missionnaires venus de France est bien la leur. En voulant s'attribuer un crédit d'apostolat catholique qui ne leur appartient pas, en s'arrogeant un droit de domination injuste, en se faisant les apôtres de l'anglosaxonisme, et partant du protestantisme, les catholiques de langue anglaise ont créé une situation contraire aux intérêts du catholicisme, outrageante pour les Canadiens-français, pénible pour tout le monde. Qu'ils en portent toute la responsabilité!

CHARLES LECLERC.

GUERRE A LA RADIATION

Primes offertes aux succursales qui auront la plus basse moyenne de rayés.

Recruter de nouveaux membres, c'est bien; conserver les anciens, c'est mieux.

Voilà une vérité qu'il ne faut pas oublier. Pour rendre service à l'Union St-Joseph du Canada, il ne suffit pas de travailler ferme au recrutement; on doit encore et surtout empêcher les membres admis depuis quelques années de se laisser rayer.

Règle générale, le membre qui appartient à une société mutuelle depuis une dizaine d'année ne se laisse jamais suspendre, et encore moins rayer. Il connaît trop la valeur réelle de sa police pour y renoncer de bon gré. Par négligence, il lui arrive parfois d'être arriéré dans ses contributions, mais il se fait alors réintégrer.

La radiation fait ses ravages chez les membres admis depuis quelques années seulement dans une société mutuelle, et certains de pouvoir entrer facilement dans une autre association. Il importe donc de suivre attentivement les nouveaux membres, les jeunes personnes.

A quoi bon recruter de nouveaux membres, si on ne réussit pas à conserver les anciens? La société, malgré une active propagande, resterait toujours avec un même effectif.

Il est nécessaire de combattre la radiation. Pour stimuler le zèle des Conseils et Bureaux, et pour les engager à veiller à ce que leurs membres soient exacts à payer leurs cotisations mensuelles, le service de la Propagande de l'Union St-Joseph du Canada a, sur suggestion de l'organisateur en chef, décidé d'offrir des primes généreuses aux succursales qui accuseront la plus basse moyenne de radiations.

A cette fin, le champ d'opération de la Société reste divisé en trois districts: celui d'Ottawa, celui de Montréal et celui de Québec. Dans chaque district, le bureau chef fera, tous les trois mois, le relevé des radiations de chaque Conseil et de chaque bureau. On établira le pourcentage d'après l'effectif des membres de chacune des succursales. Puis, les cinq succursales obtenant la plus basse moyenne de radiations recevront au mérite une prime de \$20 ou de \$10 en or. Il y aura cinq primes par district, soit: deux de \$20 et trois de \$10.

Pour bien faire comprendre la question, voici un exemple. Supposons que dans le district d'Ottawa, les Conseils locaux ayant la plus faible moyenne de radiations soient, de janvier 1914 à avril 1914, les conseils suivants:

	Nombre de membres	Nombre de rayés
Ottawa	1852	24
Hull	1160	14
Hawkesbury....	325	4
Pembroke.....	135	2
Ste-Rose de Lima	82	3

Ces succursales auraient donc alors, d'après leur pourcentage respectif de radiations, droit aux primes dans l'ordre de mérite suivant:

	Pourcentage de radiations		
Hawkesbury	1.19%	1er prix	\$20.00
Hull	1.20%	2e "	\$20.00
Ottawa	1.28%	3e "	\$10.00
Pembroke..	1.48%	4e "	\$10.00
Ste-Rose Lima	3.60%	5e "	\$10.00

Si l'on fait la comparaison entre deux cents succursales au lieu de cinq, le calcul est plus long, mais tout aussi simple et tout aussi juste.

Nous invitons donc tous nos Conseils et Bureaux à empêcher leurs membres de se laisser rayer, et à mériter par là une belle prime.

TABLEAU d'Honneur

Recrutement en decembre

Allard, J. A., Bromptonville.....	1
Bérubé, August, Edmonton.....	1
Blondin, Andre, Plantagenet	3
Bérard, L., Sherbrooke.....	5
Bleau, C. B., Ste-Sophie Lévrard....	1
Bédard, W., N. D. Laurentides....	2
Bigonnesse, Conseil de	4
Cloutier, Dr G. C., Price Mills	1
Dionne, Arthur, St-Simon.....	1
Dusseau, J. Bte, Québec.....	1
Daoust, J., Masson.....	1
Drapeau, Jos., St-Zacharie	6
Demers, Mde Moise, Chapeau.....	1
Fournier, Jos., Roxton Pond.....	15
Grenier, Thos., Baie Shawinigan....	3
Hudon, Jos., Hintonburg.....	6
Houle, J. A., Baie Shawinigan....	8
Julien, F. X., Lambton.....	3
Laferrière, E. A., M.D.....	1
Léonard, C., L'Ascension	1
Lachaine, Léonard, Montréal.....	1
Leclerc, J. Ls., Ottawa	2
Lemieux, J. M., Ottawa.....	11
Labelle, E. J., Ottawa.....	3
Mercier, Raymond, Longueuil.....	7
Montreuil, Agnès, Fassett.....	1
N.-D. de Hull, Conseil.....	17
Neveu, J. B., Ottawa.....	3
Ouellette, Pierre, Ste-Flavie Sta..	1
Ouellette, J. P., Thessalon.....	1
Pointe Gatineau, Conseil.....	1
Prass, Victor, LaTuque.....	1
Pilon, Francis.....	1
Piché, W., Black Lake.....	1
Pilon, L. H., St-Télesphore	1
Sirois, J. C., Isle Verte.....	14
Sauvé, Eug., organisateur.....	17
St-Rédempteur de Hull, conseil....	67
Soucy, Jos., East Angus.....	6
Forget, J. L., Terrebonne.....	1
Gagné, J. C. E., Sturgeon Falls....	1
Gagné, Paul, Ste Angèle.....	1
Guimond, Adolphe, St-Gabriel, Rim.	1
Mailly, Chs., Qué.....	2
Larivière, Wilfrid, St-Alexis Monts	4

Riberdy, J. A., L'Original.....	1
Lafrenière, Wilfrid, St-Alexis Monts.	4
Laporte, J. Bte, Drysdale Ont....	1
Mailloux, A., St-Joachim, Ont.,...	4
Marcoux, J. V.....	1
Rouleau, Eugène, St-Tite.....	1
St-Onge, J. Félix, St-Etienne Grès..	1
Tessier, S. C. H.,	1
Rhéaume, Ls. G., St Come Linières.	3

Chronique Médicale

LA BOUCHE ET LES DENTS

La bouche est le miroir de la santé. Des lèvres vermeilles, des dents bien conservées et bien implantées, des gencives rouges et fermes, sont les indices d'une belle constitution. Par contre, le mauvais état de santé, les tares organiques, quelles qu'elles soient retiennent sur la santé de la bouche, pâlisent les lèvres, déchaussent et carient les dents, rendent les gencives blafardes et saignantes. Il faut donc attacher au traitement interne une importance capitale et soigner, avant tout traitement local, les états constitutionnels dont le dépérissement de l'appareil buccal peut être le symptôme: chloro-anémie, lymphatisme, scrofule, diabète, albuminurie, faiblesse, dyspepsie.

Les soins hygiéniques que recommandent les lèvres sont ordinairement fort simples; la muqueuse délicate qui les recouvre doit être l'objet de minutieux soins de propreté, surtout aux commissures, où des éruptions herpétiques se produisent facilement, sous l'influence des moindres irritations. Il faut éviter de s'exposer, les lèvres étant humides, à l'action du froid et du vent, si l'on veut éviter les gerçures ou les crevasses.

Ces dernières guérissent d'ailleurs aisément par l'emploi de glycérine bien neutre. Mais il faut user avec prudence de cet agent, dont on a tendance à faire des abus; par une application trop fréquente, la glycérine ternit et anémie les lèvres.

En ce qui regarde les dents, elles sont sujettes à la carie, lorsqu'il y a déminéralisation de l'organisme, par une cause quelconque. On doit alors apporter un soin spécial à la toilette des gencives et des dents. Il faut les laver tous les jours, et se rincer la bouche après chaque repas. Si une dent se gâte, on doit la faire plomber ou enlever; autrement, elle risque de contaminer les autres.

NAISSANCE.

Nous avons appris avec plaisir la naissance d'un fils à Monsieur et Madame Paul-Emile Brière, de Val Barrette. Le nouveau né a été baptisé le 9 décembre sous les noms de Joseph-Louis-Emile de Gonzague. Parrain et marraine: M. et Mde David Labelle, oncle et tante de l'enfant.